NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

ATE LC30

Une solution discrète.
Un projet bien accompagné.

L'assèchement des murs sans injection dans la maçonnerie. Un appareil sur secteur, une pose fixe et des recommandations pour votre bâtiment.

30 m

de diamètre de couverture

Fabriqué à Castres (81)

Par Syselec, entreprise certifiée ISO 9001:2015 pour son management de la qualité.



01

Sans injection

Aucun produit chimique injecté dans vos murs.

02

Vidéo de pose

Une vidéo pour préparer l'installation.

03

Une équipe à vos côtés

Un contact fabricant pour le choix du modèle et le suivi.

Parlons de votre projet — **www.humidistop-france.fr**

Destination : remontées capillaires identifiées. Ne traite pas les fuites, infiltrations ou la condensation. Les résultats dépendent du bâtiment et de la pose.

Des repères clairs pour choisir

Caractéristiques du modèle et informations à conserver avec votre appareil.

Modèle	ATE LC30
Couverture	**15 m rayon / 30 m diamètre**
Dimensions	**322 × 232 × 32 mm**
Masse	**1,4 kg**
Alimentation	**Adaptateur séparé - sortie 12 V DC**
Consommation électrique	**0,75 W**
Utilisation	**En intérieur - de 0 °C à 40 °C**

Utiliser uniquement l'alimentation fournie ou une alimentation de remplacement compatible validée par le fabricant. Respecter les caractéristiques de son étiquette.

Fabrication, qualité et conformité

CEM : directive 2014/30/UE. Références de la déclaration ATE : EN 61000-6-1, EN 61000-6-3 et EN 62311.

RoHS : directive 2011/65/UE modifiée par 2015/863/UE. DEEE : directive 2012/19/UE.

CE est un marquage ; CEM concerne la compatibilité électromagnétique. Ces références ne constituent pas une certification de l'efficacité d'assèchement. Conserver la documentation du produit et de son alimentation.

Votre installation, pas à pas

Lire cette notice avant l'installation. Préparer le support, l'emplacement et les conditions de pose.

VIDÉO DE POSE : youtu.be/EID21A55kJs



LES REPÈRES ESSENTIELS

30 cm - 1 m
au-dessus du sol

1,50 m min.
des autres appareils électriques ou électroniques

Scanner pour voir la vidéo

Illustration de présentation. Respecter les distances et les consignes de pose.

01 Vérifier la couverture et les distances

Choisir une zone couverte par le modèle. Prévoir au moins 1,50 m de distance des autres appareils électriques ou électroniques.

02 Respecter la hauteur

Installer le boîtier entre 30 cm et 1 m au-dessus du sol.

03 Choisir le bon support

Fixer directement sur un mur porteur ou de refend. Ne pas installer sur un doublage en placo. Adapter les fixations au support.

04 Conserver l'emplacement

Une fois posé, ne pas déplacer l'appareil. Contacter le fabricant avant toute modification de position.

05 Brancher et contrôler

Utiliser l'alimentation fournie et laisser l'appareil alimenté en continu. Vérifier les voyants selon les indications ci-dessous.

Voyants : rouge = sous tension ; vert = indicateur de fonctionnement. Si les voyants attendus ne restent pas allumés, contacter le fournisseur. Un voyant allumé ne mesure pas le séchage du mur.

Accompagner le séchage des murs

L'installation s'inscrit dans une prise en charge de l'humidité du bâtiment.

01

Laisser les supports respirer

Dégarnir les enduits ou revêtements filmogènes sur environ 10 cm au-dessus de la frange dégradée. Vérifier au préalable la nature du revêtement et l'état du support.

02

Assurer une ventilation adaptée

Vérifier la circulation d'air et la ventilation. Prévoir un détalonnage des portes d'au moins 1,5 cm en pièces sèches et 2 cm en pièces humides, adapté aux exigences du logement.

03

Restaurer au bon moment

Attendre que les murs permettent les finitions. Brosser les sels hygroscopiques en surface ; utiliser un enduit compatible, notamment à base de chaux, et un traitement anti-sels si nécessaire.

04

Traiter les arrivées d'eau

En cas d'infiltration latérale ou de pression d'eau, rechercher la cause. Un drainage ou une intervention d'étanchéité nécessite une étude adaptée.

Le délai indicatif est de 18 à 24 mois. L'épaisseur, la composition, les revêtements, la ventilation et les arrivées d'eau influencent le séchage. Le dispositif ne garantit pas l'assèchement complet du bâtiment.

Les moisissures existantes, les fuites, les inondations et la condensation nécessitent une prise en charge distincte.

Utiliser et conserver en sécurité

Précautions d'utilisation, garanties et assistance. Conserver cette notice.

À l'abri de l'eau

Usage intérieur uniquement, de 0 °C à 40 °C. Ne pas exposer à des gouttes ou éclaboussures et ne verser aucun liquide sur l'appareil.

En cas de dommage

Ne pas utiliser si le boîtier, le câble ou les composants sont endommagés. Ne pas réparer soi-même : contacter le fabricant, le SAV ou une personne qualifiée.

Enfants et personnes nécessitant une assistance

Garder l'appareil hors de portée des enfants et des animaux. Une personne ayant besoin d'assistance doit recevoir des instructions adaptées et être supervisée par un adulte responsable. Utiliser uniquement pour l'usage prévu.

Garantie et assistance

Garantie constructeur : 10 ans sur l'appareil et 2 ans sur l'alimentation, selon les conditions de vente et sans préjudice des garanties légales. Pour toute demande, transmettre le modèle, la référence ou le numéro de série, la preuve d'achat et une description du problème.

Fin de vie

Ne pas jeter l'appareil ni son alimentation avec les ordures ménagères. Utiliser une filière de collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques : déchèterie, point de collecte ou reprise par un distributeur.

En cas de voyant éteint, de câble abîmé ou de fonctionnement inhabituel, cesser l'utilisation et contacter HUMIDISTOP FRANCE. Ne pas ouvrir le boîtier.

HUMIDISTOP FRANCE SAS - FABRICANT

57 avenue Léon Gambetta, boîte n° 29 - 82000 Montauban, France

09 73 53 77 55 - humidistop@gmail.com - www.humidistop-france.fr

Conserver avec la preuve d'achat. Visuels de présentation ; respecter cette notice.